

1964

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPTE DE RESULTAT (partie 1)

Rubriques	France	Export	Net 2023	Net 2022
Vente de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	2 401 308		2 401 308	3 581 139
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	2 401 308		2 401 308	3 581 139
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			10 667	5 333
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			63 833	84 369
Autres produits			29	16
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			2 475 837	3 670 857
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 484 504	2 170 604
Total charges externes			1 484 504	2 170 604
Impôts, taxes et assimilés			23 640	38 125
Charges de personnel				
Salaires et traitements			889 888	1 433 710
Charges sociales			504 866	753 443
Total charges de personnel			1 394 755	2 187 154
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			57 730	12 145
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				43 000
Total dotations d'exploitation			57 730	55 145
Autres charges d'exploitation			53 421	16 561
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			3 014 050	4 467 589
RESULTAT D'EXPLOITATION			(538 213)	(796 731)


1964

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPTE DE RESULTAT (partie 2)

Rubriques	Net 2023	Net 2022
RESULTAT D'EXPLOITATION	(538 213)	(796 731)
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	105 091	16 051
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	105 091	16 051
RESULTAT FINANCIER	(105 091)	(16 051)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(643 304)	(812 783)
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		66
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		66
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		6 181
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 863	91
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	1 863	6 271
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(1 863)	(6 206)
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		(204 578)
TOTAL DES PRODUITS	2 475 837	3 670 923
TOTAL DES CHARGES	3 121 004	4 285 333
BENEFICE ou PERTE	(645 167)	(614 410)

2023

DocuSigned by:
 Olivier TAVERNER
46919BDA7F3140C...

1964

COMPTES ANNUELS 2023

Sommaire:

BILAN ACTIF	4
BILAN PASSIF	5
COMPTE DE RESULTAT (partie 1)	6
COMPTE DE RESULTAT (partie 2)	7
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS.....	8
Chapitre 1 - Présentation de la société et faits marquants de l'exercice	8
1.1. Présentation de la société	8
1.2. Faits marquants de la société	8
Chapitre 2 – Principes, règles et méthodes comptables	9
2.1. Règles générales	9
2.2. Immobilisations corporelles et incorporelles	9
2.3. Immobilisations financières	10
2.4. Créances et Dettes	10
2.5. Engagement de retraite	11
2.6. Provisions.....	12
2.7. Disponibilités.....	12
Chapitre 3 – Tableaux de l'annexe	13
3.1. Tableau des immobilisations.....	13
3.2. Détail des amortissements	14
3.3. Liste des filiales et participations.....	14
3.4. Etat des échéances des créances et dettes.....	15
3.5. Provisions inscrites au bilan	16
3.6. Charges à payer.....	17
3.7. Produits à recevoir.....	17
3.8. Charges constatées d'avance.....	18
3.9. Produits constatés d'avance	18
3.10. Charges et produits exceptionnels.....	18
3.11. Ventilation de l'impôt	20
3.12. Effectif moyen.....	20
3.13. Engagements financiers	21
Chapitre 4 - Notes sur le bilan et le compte de résultat.....	22

4.1.	Capitaux propres.....	22
4.1.1.	Capital social	22
4.1.2.	Affectation du résultat.....	22
4.1.3.	Tableau de variation des capitaux propres	22
4.2.	Chiffre d'affaires	23
4.3.	Transfert de charges d'exploitation et financières	23
4.4.	Impôt sur les bénéfices – Intégration fiscale	23
Chapitre 5 – Autres informations.....		24
5.1.	Informations sur les dirigeants.....	24
5.1.1.	Rémunérations allouées aux dirigeants et aux membres des organes de direction.....	24
5.2.	Identité de la société mère consolidant les comptes de la société	24
5.3.	Evénements postérieurs à la clôture.....	24

BILAN ACTIF

Rubriques	Brut	Amortissement	Net 2023	Net 2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	691 343	441 979	249 364	224 022
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	19 200		19 200	
Avances acomptes				
Total immobilisations incorporelles	710 543	441 979	268 564	224 022
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	40 887	40 887		619
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	40 887	40 887		619
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	9 653		9 653	9 653
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 729		12 729	11 931
Total immobilisations financières	22 382		22 382	21 584
ACTIF IMMOBILISE	773 812	482 866	290 947	246 225
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks				
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	1 803 576	117 000	1 686 576	1 749 084
Autres Créances	83 450		83 450	415 473
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des Créances	1 887 026	117 000	1 770 026	2 164 557
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	74 883		74 883	32 089
Total disponibilités et divers	74 883		74 883	32 089
Charges constatées d'avance	110 057		110 057	67 611
ACTIF CIRCULANT	2 071 967	117 000	1 954 967	2 264 257
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 845 779	599 866	2 245 913	2 510 482

BILAN PASSIF

Rubriques		Net 2023	Net 2022
Situation nette			
Capital social ou individuel versé :	Dont 153 000	153 000	153 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		5 079	5 079
Écarts de réévaluation			
Réserve légale		15 300	15 300
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		257 824	257 824
Report à nouveau		(1 015 516)	(401 106)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		(645 167)	(614 410)
Total situation nette		(1 229 480)	(584 313)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		(1 229 480)	(584 313)
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		46 000	78 000
Provisions pour charges			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		46 000	78 000
Dettes financières			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		72	
Emprunts et dettes financières divers		2 540 752	1 663 131
Total dettes financières		2 540 824	1 663 131
Dettes d'exploitation			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		329 763	632 927
Dettes fiscales et sociales		546 573	692 272
Total dettes d'exploitation		876 335	1 325 199
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		12 234	16 265
Total dettes diverses		12 234	16 265
Comptes de régularisation			
Produits constatés d'avance			12 200
DETTES		3 429 393	3 016 795
Ecart de conversion passif			
TOTAL GENERAL		2 245 913	2 510 482

COMPTE DE RESULTAT (partie 1)

Rubriques	France	Export	Net 2023	Net 2022
Vente de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	2 401 308		2 401 308	3 581 139
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	2 401 308		2 401 308	3 581 139
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			10 667	5 333
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			63 833	84 369
Autres produits			29	16
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			2 475 837	3 670 857
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 484 504	2 170 604
Total charges externes			1 484 504	2 170 604
Impôts, taxes et assimilés			23 640	38 125
Charges de personnel				
Salaires et traitements			889 888	1 433 710
Charges sociales			504 866	753 443
Total charges de personnel			1 394 755	2 187 154
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			57 730	12 145
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				43 000
Total dotations d'exploitation			57 730	55 145
Autres charges d'exploitation			53 421	16 561
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			3 014 050	4 467 589
RESULTAT D'EXPLOITATION			(538 213)	(796 731)

COMPTE DE RESULTAT (partie 2)

Rubriques	Net 2023	Net 2022
RESULTAT D'EXPLOITATION	(538 213)	(796 731)
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	105 091	16 051
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	105 091	16 051
RESULTAT FINANCIER	(105 091)	(16 051)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(643 304)	(812 783)
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		66
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		66
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		6 181
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 863	91
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	1 863	6 271
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(1 863)	(6 206)
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		(204 578)
TOTAL DES PRODUITS	2 475 837	3 670 923
TOTAL DES CHARGES	3 121 004	4 285 333
BENEFICE ou PERTE	(645 167)	(614 410)

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Chapitre 1 - Présentation de la société et faits marquants de l'exercice

1.1. Présentation de la société

1964, créée en 1965, a pour objet social l'exploitation d'une agence de transactions immobilières et commerciales, de courtage, d'administration ou de gérance d'immeubles.

La durée de l'exercice est de 12 mois et s'étend sur la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 est de 2 245 913 euros. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de : (645 167) euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1.2. Faits marquants de la société

Néant

Chapitre 2 – Principes, règles et méthodes comptables

2.1. Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ont été établis selon les normes définies par le Plan Comptable Général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

2.2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux,
- à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise,
- à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

La méthode de ventilation par composant a été appliquée aux immobilisations, à l'exception de celles de faibles valeurs et/ou présentant une faible complexité.

Amortissement

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Immobilisations incorporelles : Linéaire – 1 à 5 ans

Agencements et aménagements : Linéaire – 10 à 20 ans

Mobilier : Linéaire – 5 à 10 ans

Matériel de bureau et informatique : Linéaire – 3 à 5 ans

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Par simplification, la durée d'amortissement retenue est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Test de dépréciations

Conformément aux dispositions du règlement CRC 2002-10, depuis le 1^{er} janvier 2005, la société doit réaliser un test de dépréciation lorsqu'un indice interne ou externe laisse penser qu'un élément d'actif incorporel ou corporel a pu perdre notablement de la valeur.

Dans le cas où la valeur actuelle (valeur la plus élevée entre la valeur d'usage et la valeur vénale) des immobilisations devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée, ramenant la valeur nette comptable à la valeur actuelle.

Lorsqu'une dépréciation est enregistrée, la base amortissable de l'élément déprécié est modifiée ainsi que son plan d'amortissement. Le plan d'amortissement est susceptible d'être à nouveau modifié si l'actif recouvre ultérieurement de sa valeur.

2.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

L'amortissement de ces frais accessoires est constaté par le biais d'un amortissement dérogatoire linéaire sur 5 ans.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.4. Créances et Dettes

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Au cours de l'exercice, les dettes et créances en devise sont comptabilisées au cours du jour de l'opération.

Les dettes et créances libellées en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date.

La différence de conversion est inscrite au bilan en poste « écart de conversion ». Une provision pour risque est comptabilisée si la conversion fait apparaître une perte latente non compensée.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

2.5. Engagement de retraite

Les engagements pour indemnité de départ à la retraite sont calculés selon différents critères dont les principaux sont :

- Ancienneté :

1/2 mois de salaire après 5 ans de présence,

1 mois de salaire après 10 ans de présence,

1,5 mois de salaire après 15 ans de présence,

2 mois de salaire après 20 ans de présence,

2,5 mois de salaire après 25 ans de présence,

3 mois de salaire après 30 ans de présence.

- Taux de progression prévisible du salaire (*) :

Salariés de - de 25 ans = 2,50 %

Salariés entre 25-29 ans = 2,50 %

Salariés entre 30-34 ans = 2,50 %

Salariés entre 35-39 ans = 2,00 %

Salariés entre 40-44 ans = 2,00 %

Salariés entre 45-49 ans = 2,00 %

Salariés entre 50-54 ans = 1,50 %

Salariés entre 55-59 ans = 1,50 %

Salariés de + de 60 ans = 1,50 %

- Taux d'actualisation : 3,50 %

- Taux de présence (*) :

Age à la date de calcul :

Non Cadre :

- > 30 ans : 21 %

- > 50 ans : 14 %

- > 55 ans : 7 %

- > 60 ans : 7 %

Cadre :

- > 25 ans : 7 %

- > 30 ans : 7 %

- > 40 ans : 7 %

- > 50 ans : 21 %

- > 55 ans : 7 %

Estimation des engagements pris en matière de retraite au 31.12.2023 : 38 005€

(*) Le taux de progression prévisible du salaire et le taux de présence sont établis par tranche d'âge et par catégorie (cadres, non cadres, et personnel de vente).

À la suite de l'entrée en vigueur de la nouvelle réforme de retraite, l'âge de départ à la retraite pris en compte dans le calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite est passé à 65 ans à partir de cette clôture.

2.6. Provisions

Les provisions sont comptabilisées dès lors qu'il apparaît un passif dont l'échéance ou le montant ne peut pas être déterminé de façon précise.

Le passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.7. Disponibilités

A la clôture de l'exercice, les disponibilités libellées en devises étrangères sont converties au dernier cours officiel publié à la date de clôture des comptes.

Chapitre 3 – Tableaux de l'annexe

3.1. Tableau des immobilisations

Rubriques	Valeur Brute début 2023	Augmentations	Diminutions	Valeur Brute fin 2023
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	810 568	103 516	203 541	710 543
Total des immobilisations incorporelles	810 568	103 516	203 541	710 543
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencement des constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installation générales, agencts, aménagements divers	3 187		3 187	
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique	40 887			40 887
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles	44 074		3 187	40 887
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	9 653			9 653
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	11 931	798		12 729
Total des immobilisations financières	21 584	798		22 382
TOTAL GENERAL	876 226	104 315	206 728	773 812

3.2. Détail des amortissements

Rubriques	Valeur début 2023	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Valeur Brute fin 2023
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de développement.				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	586 546	57 412	201 979	441 979
Total des immobilisations incorporelles	586 546	57 412	201 979	441 979
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constructions.				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements, aménagements	2 567	319	2 886	
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	40 887			40 887
Emballages récupérables et divers				
Total des immobilisations corporelles	43 454	319	2 886	40 887
TOTAL GENERAL	630 001	57 730	204 865	482 866

3.3. Liste des filiales et participations

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur Comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals donnés	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
FINIMMO	153 000 €	32 846 €	2%	773	773				-1 088 €	

3.4. Etat des échéances des créances et dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	12 729		12 729
Total actif immobilisé	12 729		12 729
Clients douteux ou litigieux	140 400	140 400	
Autres créances clients	1 663 176	1 663 176	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	149	149	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 309	2 309	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	66 389	66 389	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	3 766	3 766	
Total actif circulant	1 876 188	1 876 188	
Charges constatées d'avance	110 057	110 057	
TOTAL GENERAL	1 998 974	1 986 246	12 729
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à un an maxi	72	72		
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à + d'un an				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	329 763	329 763		
Personnel et comptes rattachés	117 280	117 280		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	119 111	119 111		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	300 962	300 962		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	9 220	9 220		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	2 540 752	2 540 752		
Autres dettes	12 234	12 234		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	3 429 393	3 429 393		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés				

3.5. Provisions inscrites au bilan

Nature des provisions	Montant Début 2023	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à fin 2023
			Utilisées au cours de l'exercice	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
Dont majorations exceptionnelles de 30%						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
Total des provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
Autres provisions pour risques et charges	78 000				32 000	46 000
Total des provisions pour risques et charges	78 000				32 000	46 000
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisation de titres mis en équivalence						
Sur immobilisation de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients	117 000					117 000
Autres provisions dépréciations						
Total des provisions pour dépréciation	117 000					117 000
TOTAL GENERAL	195 000				32 000	163 000

3.6. Charges à payer

Nature des charges	2023	2022
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	72	
Emprunts et dettes financières divers	105 091	
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Total dettes financières	105 163	
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	118 530	439 795
Dettes fiscales et sociales	161 936	237 012
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total dettes d'exploitation	385 629	676 807
TOTAL GENERAL	385 629	676 807

3.7. Produits à recevoir

Produits à recevoir	2023	2022
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Total immobilisations financières		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	635 503	462 420
Autres créances		8 623
Total créances	635 503	471 043
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total disponibilités et divers		
Autres		
Total autres		
TOTAL GENERAL	635 503	471 043

3.8. Charges constatées d'avance

Nature des charges	2023	2022
Charges d'exploitation	110 057	67 611
TOTAL GENERAL	110 057	67 611

3.9. Produits constatés d'avance

Nature des produits	2023	2022
Produits d'exploitation		12 200
TOTAL GENERAL		12 200

3.10. Charges et produits exceptionnels

Nature des charges Exceptionnelles	2023	2022
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion :		
Pénalités sur marchés		
Pénalités et amendes fiscales et pénales		
Dons, libéralités		
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
Subventions accordées		
Rappels d'impôts		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		4 691
Total charges exceptionnelles sur opérations de gestion		4 691
Charges sur exercices antérieurs		1 490
VNC Immobilisations incorporelles	1 562	91
VNC Immobilisations corporelles	301	
VNC Immobilisations financières		
VNC Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
Total valeur comptable des éléments d'actifs cédés	1 863	91
Malis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Malis provenant du rachat de titres propres		
Charges exceptionnelles diverses		
Total autres charges exceptionnelles		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		
TOTAL GENERAL	1 863	6 271

Nature des produits exceptionnels	2023	2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Dédits et pénalités perçus sur achats et ventes		
Libéralités reçues		
Rentrées sur créances amorties		
Subventions d'équilibre		
Dégrèvements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		66
Total produits exceptionnels sur opérations de gestion		66
Produits sur exercices antérieurs		
Produits des cessions d'éléments d'actif		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
Total produits des cessions d'éléments d'actif		
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat		
Autres produits exceptionnels		
Bonis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Bonis provenant de rachat ou de ventes de titres propres		
Produits exceptionnels divers		
Total autres produits exceptionnels		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL GENERAL		66

3.11. Ventilation de l'impôt

	Résultat courant (hors exceptionnel)	Résultat exceptionnel	Total
Résultat	(643 304)	(1 863)	(645 167)
Réintégrations – Déductions	504		504
Résultat fiscal avant impôt	(642 800)	(1 863)	(644 663)
Déficit imputés			
Base imposable			
Impôt sur les sociétés 15%			
Impôt sur les sociétés 25%			
Impôt sur les sociétés 31%			
Contribution 3.3%			
Réduction impôt mécénat			
Réduction impôt apprentissage			
Total charge d'Impôt sur les Sociétés			
Total impôt dû			

A compter du 1^{er} janvier 2002, la société est intégrée fiscalement au groupe Victoire Holding. La nouvelle convention d'intégration fiscale signée le 1^{er} décembre 2023, prévoit le principe général de la neutralité consistant à ce que soit mis à la charge des filiales par la société mère, le montant des impôts directs dont les filiales auraient dû s'acquitter envers le Trésor Public si elles n'étaient pas devenues membres du groupe intégré.

3.12. Effectif moyen

Catégories	Effectif moyen salarié	
	2023	2022
TOTAL GENERAL	13	21

3.13. Engagements financiers

Engagements donnés		Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals :	- Néant						
Cautions :	- Néant						
Garanties :	- Néant						
Autres :	- Néant						
TOTAL GENERAL							

Engagements reçus		Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals :	- GALIAN ASSURANCES GARANTIE FINANCIERE TRANSACTION IMMOBILIERE	120 000					120 000
Cautions :	- Néant						
Garanties :	- Néant						
Autres :	- Néant						
TOTAL GENERAL		120 000					120 000

Chapitre 4 - Notes sur le bilan et le compte de résultat

4.1. Capitaux propres

4.1.1. Capital social

Le capital social se compose de 1 000 actions d'une valeur nominale de 153 euros.

4.1.2. Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2023.

Origines	Montant
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice précédent	(401 106)
Résultat de l'exercice précédent	(614 410)
Prélèvement sur les réserves	
TOTAL	(1 015 516)
Affectations	
Réserve légale	
Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartitions	
Report à nouveau	(1 015 516)
TOTAL GENERAL	(1 015 516)

4.1.3. Tableau de variation des capitaux propres

Capitaux propres	01/01/2023	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Capital social	153 000			153 000
Prime	5 079			5 079
Réserves légales	15 300			15 300
Autres réserves	257 824			257 824
Report à nouveau	(401 106)	(614 410)		(1 015 516)
Résultat de l'exercice	(614 410)	614 410	645 167	(645 167)
TOTAL GENERAL	(584 313)		645 167	(1 229 480)

4.2. Chiffre d'affaires

- Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Etranger	TOTAL
Vente de marchandises			
Vente de biens			
Vente de services	2 401 308		2 401 308
TOTAL GENERAL	2 401 308		2 401 308

4.3. Transfert de charges d'exploitation et financières

	Eléments exploitation	Eléments financiers
REFACT CTA	600	
OPCO FORMATION	6 217	
CHARGES DE PERSONNEL	4 450	
MUTUELLE	20 566	
TOTAL GENERAL	31 833	

4.4. Impôt sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2002, la société est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale dont la tête du groupe est SAS VICTOIRES HOLDING.

Une nouvelle convention d'intégration fiscale a été signée en date du 1er décembre 2023 entre la société mère Victoires Holding et ses filiales.

Chapitre 5 – Autres informations

5.1. Informations sur les dirigeants

5.1.1. Rémunérations allouées aux dirigeants et aux membres des organes de direction

Néant

5.2. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
BELLECHASSE SIREN : 332 235 423	SAS	3 697 500	134, bd Haussmann 75008 PARIS
VICTOIRES HOLDING SIREN : 379 495 195	SAS	910 525	134, bd Haussmann 75008 PARIS

Palier consolidé dépôt volontaire BELLECHASSE SAS 134, Bd Haussmann 75008 PARIS

Palier consolidé Obligatoire VICTOIRES HOLDING SAS 134, Bd Haussmann 75008 PARIS

5.3. Evénements postérieurs à la clôture

Néant



300, avenue du Prado
13008 Marseille

1964

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

1964

Société par actions simplifiée unipersonnelle

RCS : Paris 065 805 822

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'associé unique de la société 1964,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 1964 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Marseille, 03 mai 2024

DocuSigned by:
 **Arnaud LATRACE**
48158011184B471...

Arnaud Latrace

Associé

2023

1964

COMPTES ANNUELS 2023

Sommaire:

BILAN ACTIF	4
BILAN PASSIF	5
COMPTE DE RESULTAT (partie 1)	6
COMPTE DE RESULTAT (partie 2)	7
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS.....	8
Chapitre 1 - Présentation de la société et faits marquants de l'exercice	8
1.1. Présentation de la société	8
1.2. Faits marquants de la société	8
Chapitre 2 – Principes, règles et méthodes comptables	9
2.1. Règles générales	9
2.2. Immobilisations corporelles et incorporelles	9
2.3. Immobilisations financières	10
2.4. Créances et Dettes	10
2.5. Engagement de retraite	11
2.6. Provisions.....	12
2.7. Disponibilités.....	12
Chapitre 3 – Tableaux de l'annexe	13
3.1. Tableau des immobilisations.....	13
3.2. Détail des amortissements	14
3.3. Liste des filiales et participations.....	14
3.4. Etat des échéances des créances et dettes.....	15
3.5. Provisions inscrites au bilan	16
3.6. Charges à payer.....	17
3.7. Produits à recevoir.....	17
3.8. Charges constatées d'avance.....	18
3.9. Produits constatés d'avance	18
3.10. Charges et produits exceptionnels.....	18
3.11. Ventilation de l'impôt	20
3.12. Effectif moyen.....	20
3.13. Engagements financiers	21
Chapitre 4 - Notes sur le bilan et le compte de résultat.....	22

4.1.	Capitaux propres.....	22
4.1.1.	Capital social	22
4.1.2.	Affectation du résultat.....	22
4.1.3.	Tableau de variation des capitaux propres	22
4.2.	Chiffre d'affaires	23
4.3.	Transfert de charges d'exploitation et financières	23
4.4.	Impôt sur les bénéfices – Intégration fiscale	23
Chapitre 5 – Autres informations.....		24
5.1.	Informations sur les dirigeants.....	24
5.1.1.	Rémunérations allouées aux dirigeants et aux membres des organes de direction.....	24
5.2.	Identité de la société mère consolidant les comptes de la société	24
5.3.	Evénements postérieurs à la clôture.....	24

BILAN ACTIF

Rubriques	Brut	Amortissement	Net 2023	Net 2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	691 343	441 979	249 364	224 022
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	19 200		19 200	
Avances acomptes				
Total immobilisations incorporelles	710 543	441 979	268 564	224 022
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	40 887	40 887		619
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	40 887	40 887		619
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	9 653		9 653	9 653
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 729		12 729	11 931
Total immobilisations financières	22 382		22 382	21 584
ACTIF IMMOBILISE	773 812	482 866	290 947	246 225
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks				
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	1 803 576	117 000	1 686 576	1 749 084
Autres Créances	83 450		83 450	415 473
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des Créances	1 887 026	117 000	1 770 026	2 164 557
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	74 883		74 883	32 089
Total disponibilités et divers	74 883		74 883	32 089
Charges constatées d'avance	110 057		110 057	67 611
ACTIF CIRCULANT	2 071 967	117 000	1 954 967	2 264 257
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 845 779	599 866	2 245 913	2 510 482

BILAN PASSIF

Rubriques		Net 2023	Net 2022
Situation nette			
Capital social ou individuel versé :	Dont 153 000	153 000	153 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		5 079	5 079
Écarts de réévaluation			
Réserve légale		15 300	15 300
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		257 824	257 824
Report à nouveau		(1 015 516)	(401 106)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		(645 167)	(614 410)
Total situation nette		(1 229 480)	(584 313)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		(1 229 480)	(584 313)
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		46 000	78 000
Provisions pour charges			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		46 000	78 000
Dettes financières			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		72	
Emprunts et dettes financières divers		2 540 752	1 663 131
Total dettes financières		2 540 824	1 663 131
Dettes d'exploitation			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		329 763	632 927
Dettes fiscales et sociales		546 573	692 272
Total dettes d'exploitation		876 335	1 325 199
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		12 234	16 265
Total dettes diverses		12 234	16 265
Comptes de régularisation			
Produits constatés d'avance			12 200
DETTES		3 429 393	3 016 795
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL		2 245 913	2 510 482

COMPTE DE RESULTAT (partie 1)

Rubriques	France	Export	Net 2023	Net 2022
Vente de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	2 401 308		2 401 308	3 581 139
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	2 401 308		2 401 308	3 581 139
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			10 667	5 333
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			63 833	84 369
Autres produits			29	16
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			2 475 837	3 670 857
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 484 504	2 170 604
Total charges externes			1 484 504	2 170 604
Impôts, taxes et assimilés			23 640	38 125
Charges de personnel				
Salaires et traitements			889 888	1 433 710
Charges sociales			504 866	753 443
Total charges de personnel			1 394 755	2 187 154
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			57 730	12 145
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				43 000
Total dotations d'exploitation			57 730	55 145
Autres charges d'exploitation			53 421	16 561
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			3 014 050	4 467 589
RESULTAT D'EXPLOITATION			(538 213)	(796 731)

COMPTE DE RESULTAT (partie 2)

Rubriques	Net 2023	Net 2022
RESULTAT D'EXPLOITATION	(538 213)	(796 731)
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	105 091	16 051
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	105 091	16 051
RESULTAT FINANCIER	(105 091)	(16 051)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(643 304)	(812 783)
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		66
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		66
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		6 181
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 863	91
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	1 863	6 271
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(1 863)	(6 206)
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		(204 578)
TOTAL DES PRODUITS	2 475 837	3 670 923
TOTAL DES CHARGES	3 121 004	4 285 333
BENEFICE ou PERTE	(645 167)	(614 410)

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Chapitre 1 - Présentation de la société et faits marquants de l'exercice

1.1. Présentation de la société

1964, créée en 1965, a pour objet social l'exploitation d'une agence de transactions immobilières et commerciales, de courtage, d'administration ou de gérance d'immeubles.

La durée de l'exercice est de 12 mois et s'étend sur la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 est de 2 245 913 euros. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de : (645 167) euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1.2. Faits marquants de la société

Néant

Chapitre 2 – Principes, règles et méthodes comptables

2.1. Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ont été établis selon les normes définies par le Plan Comptable Général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

2.2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux,
- à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise,
- à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

La méthode de ventilation par composant a été appliquée aux immobilisations, à l'exception de celles de faibles valeurs et/ou présentant une faible complexité.

Amortissement

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Immobilisations incorporelles : Linéaire – 1 à 5 ans

Agencements et aménagements : Linéaire – 10 à 20 ans

Mobilier : Linéaire – 5 à 10 ans

Matériel de bureau et informatique : Linéaire – 3 à 5 ans

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Par simplification, la durée d'amortissement retenue est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Test de dépréciations

Conformément aux dispositions du règlement CRC 2002-10, depuis le 1^{er} janvier 2005, la société doit réaliser un test de dépréciation lorsqu'un indice interne ou externe laisse penser qu'un élément d'actif incorporel ou corporel a pu perdre notablement de la valeur.

Dans le cas où la valeur actuelle (valeur la plus élevée entre la valeur d'usage et la valeur vénale) des immobilisations devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée, ramenant la valeur nette comptable à la valeur actuelle.

Lorsqu'une dépréciation est enregistrée, la base amortissable de l'élément déprécié est modifiée ainsi que son plan d'amortissement. Le plan d'amortissement est susceptible d'être à nouveau modifié si l'actif recouvre ultérieurement de sa valeur.

2.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

L'amortissement de ces frais accessoires est constaté par le biais d'un amortissement dérogatoire linéaire sur 5 ans.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.4. Créances et Dettes

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Au cours de l'exercice, les dettes et créances en devise sont comptabilisées au cours du jour de l'opération.

Les dettes et créances libellées en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date.

La différence de conversion est inscrite au bilan en poste « écart de conversion ». Une provision pour risque est comptabilisée si la conversion fait apparaître une perte latente non compensée.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

2.5. Engagement de retraite

Les engagements pour indemnité de départ à la retraite sont calculés selon différents critères dont les principaux sont :

- Ancienneté :

1/2 mois de salaire après 5 ans de présence,

1 mois de salaire après 10 ans de présence,

1,5 mois de salaire après 15 ans de présence,

2 mois de salaire après 20 ans de présence,

2,5 mois de salaire après 25 ans de présence,

3 mois de salaire après 30 ans de présence.

- Taux de progression prévisible du salaire (*) :

Salariés de - de 25 ans = 2,50 %

Salariés entre 25-29 ans = 2,50 %

Salariés entre 30-34 ans = 2,50 %

Salariés entre 35-39 ans = 2,00 %

Salariés entre 40-44 ans = 2,00 %

Salariés entre 45-49 ans = 2,00 %

Salariés entre 50-54 ans = 1,50 %

Salariés entre 55-59 ans = 1,50 %

Salariés de + de 60 ans = 1,50 %

- Taux d'actualisation : 3,50 %

- Taux de présence (*) :

Age à la date de calcul :

Non Cadre :

- > 30 ans : 21 %

- > 50 ans : 14 %

- > 55 ans : 7 %

- > 60 ans : 7 %

Cadre :

- > 25 ans : 7 %

- > 30 ans : 7 %

- > 40 ans : 7 %

- > 50 ans : 21 %

- > 55 ans : 7 %

Estimation des engagements pris en matière de retraite au 31.12.2023 : 38 005€

(*) Le taux de progression prévisible du salaire et le taux de présence sont établis par tranche d'âge et par catégorie (cadres, non cadres, et personnel de vente).

À la suite de l'entrée en vigueur de la nouvelle réforme de retraite, l'âge de départ à la retraite pris en compte dans le calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite est passé à 65 ans à partir de cette clôture.

2.6. Provisions

Les provisions sont comptabilisées dès lors qu'il apparaît un passif dont l'échéance ou le montant ne peut pas être déterminé de façon précise.

Le passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.7. Disponibilités

A la clôture de l'exercice, les disponibilités libellées en devises étrangères sont converties au dernier cours officiel publié à la date de clôture des comptes.

Chapitre 3 – Tableaux de l'annexe

3.1. Tableau des immobilisations

Rubriques	Valeur Brute début 2023	Augmentations	Diminutions	Valeur Brute fin 2023
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	810 568	103 516	203 541	710 543
Total des immobilisations incorporelles	810 568	103 516	203 541	710 543
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencement des constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installation générales, agents, aménagements divers	3 187		3 187	
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique	40 887			40 887
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles	44 074		3 187	40 887
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	9 653			9 653
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	11 931	798		12 729
Total des immobilisations financières	21 584	798		22 382
TOTAL GENERAL	876 226	104 315	206 728	773 812

3.2. Détail des amortissements

Rubriques	Valeur début 2023	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Valeur Brute fin 2023
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de développement.				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	586 546	57 412	201 979	441 979
Total des immobilisations incorporelles	586 546	57 412	201 979	441 979
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constructions.				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements, aménagements	2 567	319	2 886	
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	40 887			40 887
Emballages récupérables et divers				
Total des immobilisations corporelles	43 454	319	2 886	40 887
TOTAL GENERAL	630 001	57 730	204 865	482 866

3.3. Liste des filiales et participations

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur Comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals donnés	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
FINIMMO	153 000 €	32 846 €	2%	773	773				-1 088 €	

3.4. Etat des échéances des créances et dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	12 729		12 729
Total actif immobilisé	12 729		12 729
Clients douteux ou litigieux	140 400	140 400	
Autres créances clients	1 663 176	1 663 176	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	149	149	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 309	2 309	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	66 389	66 389	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	3 766	3 766	
Total actif circulant	1 876 188	1 876 188	
Charges constatées d'avance	110 057	110 057	
TOTAL GENERAL	1 998 974	1 986 246	12 729
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à un an maxi	72	72		
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à + d'un an				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	329 763	329 763		
Personnel et comptes rattachés	117 280	117 280		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	119 111	119 111		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	300 962	300 962		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	9 220	9 220		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	2 540 752	2 540 752		
Autres dettes	12 234	12 234		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	3 429 393	3 429 393		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés				

3.5. Provisions inscrites au bilan

Nature des provisions	Montant Début 2023	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à fin 2023
			Utilisées au cours de l'exercice	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
Dont majorations exceptionnelles de 30%						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
Total des provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
Autres provisions pour risques et charges	78 000				32 000	46 000
Total des provisions pour risques et charges	78 000				32 000	46 000
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisation de titres mis en équivalence						
Sur immobilisation de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients	117 000					117 000
Autres provisions dépréciations						
Total des provisions pour dépréciation	117 000					117 000
TOTAL GENERAL	195 000				32 000	163 000

3.6. Charges à payer

Nature des charges	2023	2022
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	72	
Emprunts et dettes financières divers	105 091	
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Total dettes financières	105 163	
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	118 530	439 795
Dettes fiscales et sociales	161 936	237 012
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total dettes d'exploitation	385 629	676 807
TOTAL GENERAL	385 629	676 807

3.7. Produits à recevoir

Produits à recevoir	2023	2022
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Total immobilisations financières		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	635 503	462 420
Autres créances		8 623
Total créances	635 503	471 043
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total disponibilités et divers		
Autres		
Total autres		
TOTAL GENERAL	635 503	471 043

3.8. Charges constatées d'avance

Nature des charges	2023	2022
Charges d'exploitation	110 057	67 611
TOTAL GENERAL	110 057	67 611

3.9. Produits constatés d'avance

Nature des produits	2023	2022
Produits d'exploitation		12 200
TOTAL GENERAL		12 200

3.10. Charges et produits exceptionnels

Nature des charges Exceptionnelles	2023	2022
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion :		
Pénalités sur marchés		
Pénalités et amendes fiscales et pénales		
Dons, libéralités		
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
Subventions accordées		
Rappels d'impôts		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		4 691
Total charges exceptionnelles sur opérations de gestion		4 691
Charges sur exercices antérieurs		1 490
VNC Immobilisations incorporelles	1 562	91
VNC Immobilisations corporelles	301	
VNC Immobilisations financières		
VNC Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
Total valeur comptable des éléments d'actifs cédés	1 863	91
Malis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Malis provenant du rachat de titres propres		
Charges exceptionnelles diverses		
Total autres charges exceptionnelles		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		
TOTAL GENERAL	1 863	6 271

Nature des produits exceptionnels	2023	2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Dédits et pénalités perçus sur achats et ventes		
Libéralités reçues		
Rentrées sur créances amorties		
Subventions d'équilibre		
Dégrèvements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		66
Total produits exceptionnels sur opérations de gestion		66
Produits sur exercices antérieurs		
Produits des cessions d'éléments d'actif		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
Total produits des cessions d'éléments d'actif		
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat		
Autres produits exceptionnels		
Bonis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Bonis provenant de rachat ou de ventes de titres propres		
Produits exceptionnels divers		
Total autres produits exceptionnels		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL GENERAL		66

3.11. Ventilation de l'impôt

	Résultat courant (hors exceptionnel)	Résultat exceptionnel	Total
Résultat	(643 304)	(1 863)	(645 167)
Réintégrations – Déductions	504		504
Résultat fiscal avant impôt	(642 800)	(1 863)	(644 663)
Déficit imputés			
Base imposable			
Impôt sur les sociétés 15%			
Impôt sur les sociétés 25%			
Impôt sur les sociétés 31%			
Contribution 3.3%			
Réduction impôt mécénat			
Réduction impôt apprentissage			
Total charge d'Impôt sur les Sociétés			
Total impôt dû			

A compter du 1^{er} janvier 2002, la société est intégrée fiscalement au groupe Victoire Holding. La nouvelle convention d'intégration fiscale signée le 1^{er} décembre 2023, prévoit le principe général de la neutralité consistant à ce que soit mis à la charge des filiales par la société mère, le montant des impôts directs dont les filiales auraient dû s'acquitter envers le Trésor Public si elles n'étaient pas devenues membres du groupe intégré.

3.12. Effectif moyen

Catégories	Effectif moyen salarié	
	2023	2022
TOTAL GENERAL	13	21

3.13. Engagements financiers

Engagements donnés		Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals :	- Néant						
Cautions :	- Néant						
Garanties :	- Néant						
Autres :	- Néant						
TOTAL GENERAL							

Engagements reçus		Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals :	- GALIAN ASSURANCES GARANTIE FINANCIERE TRANSACTION IMMOBILIERE	120 000					120 000
Cautions :	- Néant						
Garanties :	- Néant						
Autres :	- Néant						
TOTAL GENERAL		120 000					120 000

Chapitre 4 - Notes sur le bilan et le compte de résultat

4.1. Capitaux propres

4.1.1. Capital social

Le capital social se compose de 1 000 actions d'une valeur nominale de 153 euros.

4.1.2. Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2023.

Origines	Montant
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice précédent	(401 106)
Résultat de l'exercice précédent	(614 410)
Prélèvement sur les réserves	
TOTAL	(1 015 516)
Affectations	
Réserve légale	
Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartitions	
Report à nouveau	(1 015 516)
TOTAL GENERAL	(1 015 516)

4.1.3. Tableau de variation des capitaux propres

Capitaux propres	01/01/2023	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Capital social	153 000			153 000
Prime	5 079			5 079
Réserves légales	15 300			15 300
Autres réserves	257 824			257 824
Report à nouveau	(401 106)	(614 410)		(1 015 516)
Résultat de l'exercice	(614 410)	614 410	645 167	(645 167)
TOTAL GENERAL	(584 313)		645 167	(1 229 480)

4.2. Chiffre d'affaires

- Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Etranger	TOTAL
Vente de marchandises			
Vente de biens			
Vente de services	2 401 308		2 401 308
TOTAL GENERAL	2 401 308		2 401 308

4.3. Transfert de charges d'exploitation et financières

	Eléments exploitation	Eléments financiers
REFACT CTA	600	
OPCO FORMATION	6 217	
CHARGES DE PERSONNEL	4 450	
MUTUELLE	20 566	
TOTAL GENERAL	31 833	

4.4. Impôt sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2002, la société est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale dont la tête du groupe est SAS VICTOIRES HOLDING.

Une nouvelle convention d'intégration fiscale a été signée en date du 1er décembre 2023 entre la société mère Victoires Holding et ses filiales.

Chapitre 5 – Autres informations

5.1. Informations sur les dirigeants

5.1.1. Rémunérations allouées aux dirigeants et aux membres des organes de direction

Néant

5.2. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
BELLECHASSE SIREN : 332 235 423	SAS	3 697 500	134, bd Haussmann 75008 PARIS
VICTOIRES HOLDING SIREN : 379 495 195	SAS	910 525	134, bd Haussmann 75008 PARIS

Palier consolidé dépôt volontaire BELLECHASSE SAS 134, Bd Haussmann 75008 PARIS

Palier consolidé Obligatoire VICTOIRES HOLDING SAS 134, Bd Haussmann 75008 PARIS

5.3. Evénements postérieurs à la clôture

Néant

1 964
Société par actions simplifiée
au capital de 153 000 euros
Siège social : 134 Boulevard Haussmann, 75008 PARIS
065 805 822 RCS PARIS

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT

Exercice clos le 31 décembre 2023

Monsieur Olivier TAVERNIER, Président non associé de la société 1 964, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

I- ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2023, l'activité de La Société a été la suivante :

Sur 2023, la filiale de commercialisation a fait face à une conjoncture économique très défavorable et sans précédent.

En effet, la hausse des taux des crédits immobiliers et du taux d'usure ainsi que l'accroissement des garanties bancaires nécessaires à l'obtention d'un crédit ont conduit à un gel des offres de prêts.

Cela s'est traduit très rapidement par un arrêt de la commercialisation au niveau national, seuls les produits d'exceptions ont continué à s'écouler à l'exception de la Presqu'île qui est une opération à la Seyne-Sur-Mer, en co commercialisation avec Vinci.

Par ailleurs beaucoup de mandats signés ou en cours ont été annulés ou réduits dans leur périmètre, avec la réalisation de ventes en bloc et certains promoteurs externes ont ré internalisés la commercialisation ou décalés leurs lancements.

La filiale a profité de cette année de transition pour optimiser son organisation et se recentrer sur son cœur de métier : la commercialisation et l'accompagnement des promoteurs dans la définition de la stratégie Prix, Produit, Communication.

Des projets IT ont pu être menés, comme le changement du CRM Zoho.

Au niveau de l'activité, plusieurs lancements commerciaux ont été réalisés : 470 prado / M99 / Aulnay Matisse / La Pounche / La Presqu'île.

Des opérations sont devenues actables sur l'année 2023 : Aulnay Matisse / 470 prado / sainte marthe C / La Presqu'île / Dijon carrière blanche 2.

L'année a aussi permis d'écouler une grande partie du stock des opérations livrées sur l'année 2023 telles que : Blanc mesnil, Bourget Jaurès, Huingue Ilot A/B, La porte bleue.

Sur Le plan juridique, je vous informe des litiges suivants :

1964 / LP Promotion et LP Californie : par décision du 05 juin 2023, le Tribunal de commerce de Paris rejette notre demande de sursis à statuer et renvoie l'affaire au 30 juin 2023 pour fixer un calendrier de procédure. Une première audience de procédure est intervenue le 22 septembre 2023 pour les conclusions adverses.

1964 / SCI Villa Paradisio M. SUNDE : suite à une audience de plaidoirie du 24 janvier 2023, un délibéré est rendu le 28 février 2023 et rejette l'ensemble des demandes à l'encontre de la Société. Aucun pourvoi en cassation n'ayant été formé, le dossier est archivé.

1964 / DECISIUM / Dossier Mme KHIAR : suite à un protocole signé le 5 septembre 2023 aux termes duquel nous nous engageons à indemniser Mme KHIAR à hauteur de 16.000 €, une ordonnance constatant le désistement d'instance a été rendu le 19 septembre 2023. Le dossier est archivé.

1964 / Mme BROUCARET : aucun rapport d'expertise n'a été rendu dans ce dossier.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2023, date de clôture du dernier exercice, il est à noter :

La stabilisation de l'inflation depuis le début de l'année laisse penser que les taux vont aller en diminuant sur 2024, ce qui favorisera notre activité.

Nous avons eu un très bon début d'année sur notre opération d'Aix-les-Bains qui était jusqu'alors préoccupante.

Toutes les grilles de prix sont en cours de mise à jour pour fluidifier les réservations dans les prochains mois et nous travaillons avec notre partenaire CEPAC pour réaliser des synergies rapidement sur cette activité.

1964 / LP Promotion et LP Californie : l'affaire est revenue le 22 mars 2024 pour nos conclusions.

1964 / Mme BROUCARET : nous sommes toujours dans l'attente du dépôt du rapport d'expertise.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

L'organisation cible a été atteinte et les outils informatiques sont en cours d'évolutions.

La filiale a devant elle un volume de logements en stock qui permet de projeter l'activité 2024 et 2025.

Nous attendons un Chiffre d'affaires en hausse par rapport à 2023.

Par ailleurs, dans le cadre de la restructuration des sociétés du groupe, la Société envisage de céder au cours de l'année 2024, la participation qu'elle détient dans le capital de la société FINIMMO.

Compte tenu des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social, nous envisageons de procéder à une reconstitution des capitaux propres par augmentation du montant du capital social par compensation avec la créance en compte courant d'associé suivi d'une diminution corrélative du capital social d'un même montant par affectation sur le compte report à nouveau.

II- FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau ci-après le bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle :

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur Comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals donnés	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
FINIMMO	153 000 €	32 846 €	2%	773	773				-1 088 €	

Prises de participation ou prises de contrôle

Néant.

Cession de participations

Néant

Régularisation de participations croisées

Néant.

af

III- SUCCESSALES

Conformément aux dispositions de l'article L. 232-1, II du Code de commerce, nous vous indiquons que notre Société a 6 succursales situées respectivement :

2BIS BOULEVARD EUROMEDITERRANEE
QUAI D'AREN
13002 MARSEILLE
SIRET : 065 805 822 00536

1 ALLEE DES MARRONNIERS
68330 HUNINGUE
SIRET : 065 805 822 00544

132 RUE BOSSUET
69006 LYON
SIRET : 065 805 822 00585

213 ALLEE PROMENADE DES BORDS DU LAC
73100 AIX-LES-BAINS
SIRET : 065 805 822 00510

30-44 RUE ROUGET DE LISLE
92150 SURESNES
SIRET : 065 805 822 00569
12 RUE DE LONDRES
94140 ALFORTVILLE
SIRET : 065 805 822 00577

IV- INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-14 et D. 441-6, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2023 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

1964 1005

Exercice 20

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)

	FOURNISSEURS						CLIENTS					
	Article D. 4411.- 1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 4411.- 2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	TOTAL (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	TOTAL (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	31					19	63					5
Montant total des factures TTC concernées (préciser: TTC)	171 725	13 328	19 400	126	6 653	39 507	877 251	-	24 033	-	266 790	290 823
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice (préciser: TTC)	7,7%	0,6%	0,9%	0,0%	0,3%	1,8%						
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice (préciser: TTC)							32,7%	0,0%	0,9%	0,0%	9,9%	10,8%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues (préciser :TTC)												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiements utilisés pour le calcul des retards de paiements	o Délais contractuels : (préciser) 60 jours à partir de la date d'émission de la facture * dont 100% des dettes à plus 91 jours concernent les sociétés du groupe						o Délais contractuels : (préciser) 60 jours à partir de la date d'émission de la facture					

V- RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 401 308,47 euros contre 3 581 139,03 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -32,95%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 74 528,77 euros contre 89 718,43 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -16,93%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 0,00 euros contre 0,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 1 484 504,01 euros contre 2 170 603,52 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -31,61%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 23 640,46 euros contre 38 125,33 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -37,99%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 889 888,31 euros contre 1 433 710,31 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -37,93%.

Le montant des charges sociales s'élève à 504 866,38 euros contre 753 443,39 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -32,99%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 57 730,35 euros contre 55 145,33 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 4,69%.

Le montant des autres charges s'élève à 53 420,84 euros contre 16 560,84 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 222,57%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 3 014 050,35 euros contre 4 467 588,72 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -32,54%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -538 213,11 euros contre -796 731,26 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 32,45%.

Compte tenu d'un résultat financier de -105 090,80 euros (-16 051,35 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à -643 303,91 euros contre -812 782,61 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 20,85%.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à -1 862,65 euros contre -6 205,52 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 69,98%.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à 0,00 euros contre -204 578,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 100,00%.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde ainsi par une perte de -645 166,56 euros contre une perte de -614 410,13 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -5,01%.

Au 31 décembre 2023, le total du bilan de la Société s'élevait à 2 245 913,04 euros contre 2 510 481,69 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -10,54%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de -645 166,56 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-645 166,56 euros
Report à nouveau antérieur :	-1 015 515,84 euros
Au compte "report à nouveau" S'élevant ainsi à	-1 660 682,40 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de -1 229 479,70 euros.

Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social

Compte tenu du résultat de l'exercice, les capitaux propres demeurent inférieurs à la moitié du capital social. Conformément à l'article L225-248 du Code de commerce, nous vous proposerons de procéder à une reconstitution des capitaux propres dont les modalités vous seront exposées dans un second rapport du Président relatif aux opérations envisagées.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

VI- CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES (L 227-10 du Code de commerce)

En application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, nous vous rappelons les conventions conclues au cours de l'exercice écoulé qui doivent être mentionnées sur le registre des décisions de l'associée unique :

- **Convention de refacturation avec la société CONSTRUCTA SA**
 - **Personne concernée** : Monsieur Jean-Baptiste PIETRI
 - Président du Conseil d'Administration et Président de la société CONSTRUCTA SA, laquelle détient à plus de 10 % la SAS 1964.
 - **Nature et objet** : cette convention de refacturation a été conclue le 12 janvier 2023 et prendra fin au jour où l'intégralité du montant dû sera remboursée. La présente Convention a pour objet de définir les modalités de rembourser à CONSTRUCTA, des sommes qu'elle a engagées pour le règlement des honoraires de BDO.

u

- **Modalités** : le Groupe CONSTRUCTA et BDO REAL ESTATE ont conclu le 15 juillet 2015, un contrat d'externalisation de prestations comptables, avant de convenir de résilier ce dernier par un protocole d'accord de résiliation signé le 30/05/2022 prenant effet au 30/09/2022.

Aux termes de ce protocole, il était convenu que le Groupe CONSTRUCTA s'acquitte du paiement des honoraires dus à BDO jusqu'au 30/09/2022 inclus d'un montant total s'élevant à la somme de SIX-CENTS MILLE EUROS HORS TAXES (600.000 € HT) pour la période d'avril 2022 à septembre 2022, pour l'ensemble du Groupe Constructa.

Il a été convenu de répartir ces honoraires au travers d'une convention de refacturation entre les différentes sociétés du Groupe comme suit :

Sociétés	Répartition des honoraires (HT)
VICTOIRES HOLDING	13 829 €
BELLECHASSE	55 315€
CONSTRUCTA	77 994€
1964	44 252€
MSC HOLDING	6 914€
CAM	68 037€
CONSTRUCTA PROMOTION	299 807€
VHSGP	3 983€
LMVB3	1 659€
SAS SUEDE	2 766€
TOUR LA MARSEILLAISE	25 445€
	600 000€

- **Montant** : au titre de cette convention, le montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'est élevé à 44.252,00 € H.T
- **Convention générale d'assistance et de services avec la société CONSTRUCTA Services**
 - **Nature et objet** : Cette convention a été conclue le 18 décembre 2023.
 - **Montant** : Au titre de cette convention, la société a comptabilisé 1 593,68 € de charges en 2023.

Nous vous indiquons également les conventions conclues antérieurement et tacitement reconduites au cours de l'exercice écoulé :

- **Renouvellement par tacite reconduction de la convention générale d'assistance et de services avec la société BELLECHASSE**

- **Personne morale concernée** : Jean Baptiste PIETRI
- La société 1964 est détenue indirectement à plus de 10 % par la société BELLECHASSE.
- **Nature et objet** : Cette convention a été conclue le 6 septembre 2016 prenant effet rétroactivement à compter du 1^{er} janvier 2016 pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction pour une durée d'un an.
- **Montant** : Au titre de cette convention, la société a comptabilisé 45 710,36 € de charges en 2023.
- **Renouvellement par tacite reconduction de la convention générale d'assistance et de services avec la société CONSTRUCTA SA**
- **Nature et objet** : Cette convention a été conclue le 6 septembre 2016 prenant effet rétroactivement à compter du 1^{er} janvier 2016 pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction pour une durée d'un an.
- **Montant** : Au titre de cette convention, la société a comptabilisé 690 550,33 € de charges en 2023.
- **Renouvellement par tacite reconduction des conventions de trésorerie**
- **Personne concernée** : Monsieur Jean-Baptiste PIETRI
- Président du Conseil d'Administration de CONSTRUCTA SA, laquelle détient plus de 10 % des titres de la SAS 1964.
- **Montant** : Au titre de ces conventions, la société a comptabilisé 105 090,80 € de charges en 2023.
- **Convention de mise à disposition du personnel**
- **Montant** : Au titre de ces conventions, la société a comptabilisé en 2023 des produits à hauteur de :

Sociétés	Produits comptabilisés pour la société 1964
Constructa SA	5 335,48 €

Handwritten mark

VII- ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

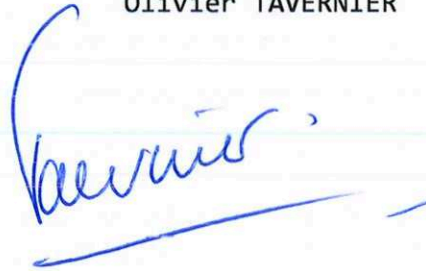
Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les décisions que nous soumettons à votre vote.

Fait à PARIS
Le 15 mai 2024

Le Président
Olivier TAVERNIER



1 964
Société par actions simplifiée
au capital de 153 000 euros
Siège social : 134 Boulevard Haussmann, 75008 PARIS
065 805 822 RCS PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS MIXTES DE L'ASSOCIÉE
UNIQUE
DU 30 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 30 mai,
A 14 heures 30,

La société CONSTRUCTA, Société anonyme au capital de 1 540 000 euros, ayant son siège social 134 Boulevard Haussmann, 75008 PARIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro RCS PARIS 347 461 246,
Représentée par son Président, Monsieur Jean-Baptiste PIETRI,

Associée unique de la société 1 964,

En présence de Monsieur Olivier TAVERNIER, Président non associé de la Société,

Étant précisé que la société MAZARS, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, représentée par Monsieur Arnaud LATRACE, a été régulièrement convoquée et est absente et excusée.

I - A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Olivier TAVERNIER, Président non associé a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux Comptes, à compter du 15 mai 2024.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023, le rapport de gestion du Président, le rapport complémentaire du Président sur les décisions extraordinaires et les rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels ont été adressés le 15 mai 2024 à l'associée unique.

II - A pris les décisions suivantes :

- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2023 et quitus au Président,

- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Augmentation du capital social d'une somme de 1 660 000,00 €, pour le porter d'une somme de 153 000,00 € à 1 813 000,00 €, par compensation avec la créance en compte courant d'associé,
- Modification corrélative des statuts ;
- Augmentation de capital réservée aux salariés en application des dispositions de l'article L225-129-6 alinéa 1er du Code de commerce,
- Constatation de la souscription et de la réalisation de l'augmentation du capital social,
- Diminution corrélative du capital social d'une somme de 1 660 000,00 €, pour le porter d'une somme de 1 813 000 € à 153 000,00 €
- Modification corrélative des statuts
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'associée unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à -645 166,56 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-645 166,56 euros
Report à nouveau antérieur :	-1 015 515,84 euros
Au compte "report à nouveau" _____	-645 166,56 euros
S'élevant ainsi à	-1 660 682,40 euros

L'associée unique constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

TROISIEME DÉCISION

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

QUATRIEME DÉCISION

L'associée unique prend acte des conventions conclues pendant l'exercice écoulé par la Société, savoir :

- **Convention de refacturation avec la société CONSTRUCTA SA**

Cette convention a été conclue le 12 janvier 2023 et prendra fin au jour où l'intégralité du montant dû sera remboursée.

Au titre de cette convention, la société a comptabilisé 44.252,00 € de charges en 2023.

Personne concernée : Monsieur Jean-Baptiste PIETRI

- Président du Conseil d'Administration et Président de la société CONSTRUCTA SA, laquelle détient à plus de 10 % la SAS 1964.

- **Convention générale d'assistance et de services avec la société CONSTRUCTA Services**

Cette convention a été conclue le 18 décembre 2023.

Au titre de cette convention, la société a comptabilisé 1 593,68 € de charges en 2023.

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, ces conventions seront portées au registre des décisions de l'associée unique en annexe au présent procès-verbal.

CINQUIEME DÉCISION

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport complémentaire du Président :

- Décide d'augmenter le capital social s'élevant actuellement à 153 000 €, divisé en 1 000 actions de 153 € chacune, de 1 660 000 € pour le porter à 1 813 000 €. Cette augmentation de capital est réalisée par voie d'élévation du montant nominal de chacune des 1 00 actions existantes, lequel est porté de 153 € à 1 813 € libérée intégralement par compensation avec la créance en compte courant d'associé.
- Décide que les souscriptions pourront être reçues à compter de la date des présentes et jusqu'au 30 mai 2024, et que cette période de souscription se trouvera close par anticipation dès lors que les actions auront été intégralement souscrites.
- Confère tous pouvoirs au Président avec faculté de subdélégation, à l'effet de :
 - procéder au retrait des fonds correspondants après la réalisation de l'augmentation du capital social,
 - procéder aux inscriptions corrélatives dans le registre des mouvements

- de titres de la Société et les comptes individuels d'associés,
- apporter aux statuts de la Société les modifications nécessaires,
- accomplir toutes formalités consécutives,
- plus généralement, prendre toutes les mesures nécessaire ou utiles à la réalisation définitive de cette augmentation de capital social, accomplir tous actes et formalités, prendre toutes décisions et conclure tous accords utiles ou nécessaires pour parvenir à la bonne fin de celle-ci.

SIXIEME DÉCISION

L'associée unique, sous réserve de la réalisation définitive de l'augmentation du capital social, décide de modifier les articles 6 et 7 des statuts comme suit :

- Ajout du paragraphe suivant à l'article 6 :

« ARTICLE 6-Apports

[...]

Aux termes des décisions mixtes de l'associé unique du 30 mai 2024, le capital social a été augmenté de 1 660 000 euros pour être porté de 153 000 euros à 1 813 000 euros par élévation de la valeur nominale des actions. »

- L'article 7 est modifié comme suit :

« ARTICLE 7 - Capital social

Le capital social est fixé à la somme de 1 813 000 €, divisé en 1 000 actions d'une valeur nominale de 1 813 € chacune, toutes de même catégorie.»

SEPTIEME DÉCISION

L'Associé Unique, connaissance prise des termes du rapport du Président et du rapport du Commissaire aux comptes, en application des dispositions de l'article L225-129-6 du Code de commerce, et des articles L3332-18 et suivants du Code du travail :

- Délègue au Président les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social, en une ou plusieurs fois, par l'émission d'actions ordinaires réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise tel que prévu aux articles L. 3332-1 et suivants du Code du travail ;
- Décide que le montant de cette ou ces augmentations de capital ne pourront en aucun cas, dans le cadre de la présente délégation, excéder 3% du capital social de la Société ;
- Décide de supprimer en conséquence le droit préférentiel de souscription des associés et de réserver la souscription des actions aux salariés de la Société ;
- Décide que le prix d'émission des actions émises sur le fondement de la présente autorisation sera fixé par le Président, conformément aux dispositions de l'article L. 3332-20 du Code du travail ;
- Décide de donner au Président tous pouvoirs pour mettre en place un plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues aux articles L. 3332-1 et suivants du Code de travail ;
- Fixe à 1 mois à compter de ce jour, la durée de validité de la présente délégation.

L'associé unique confère tous pouvoirs au Président pour mettre en œuvre la présente délégation et la réalisation de l'augmentation de capital et à cet effet :

- fixer le nombre d'actions nouvelles à émettre et leur date de jouissance,
- fixer, dans les limites légales, les conditions de l'émission des actions nouvelles ainsi que les délais accordés aux salariés pour l'exercice de leurs droits et les délais et modalités de libération des actions nouvelles,
- constater la réalisation de l'augmentation de capital à concurrence des actions souscrites et procéder aux modifications corrélatives des statuts,
- procéder à toutes les opérations et formalités rendues nécessaires par la réalisation de l'augmentation de capital.

Cette décision est rejetée par l'Associé Unique.

HUITIEME DÉCISION

Le Président, constate que l'augmentation de capital a été intégralement souscrite et que la réalisation de l'augmentation du capital social est devenue définitive.

NEUVIEME DÉCISION

Conformément à l'article L.225-204 du Code de commerce, l'Associé Unique, connaissance prise du rapport du Président et du rapport du commissaire aux comptes, après avoir constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital ce jour et après avoir constaté que le compte « Report à Nouveau » ressort débiteur pour un montant de -1 660 682,40 € après affectation du résultat de l'exercice de 2023 :

- Décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de 1 660 000 € en réduisant la valeur nominale de chaque action, la portant ainsi à 153 € ;
- Décide qu'un montant de 1 660 000 € sera imputé sur le compte report à nouveau qui sera débiteur de - 682,40 €.
- Constate que la réduction de capital étant intégralement motivée par des pertes passées, il n'y a pas lieu de permettre aux créanciers sociaux de s'opposer à cette réduction de capital ;
- Constate que la réduction de capital d'un montant de 1 660 000 € est définitivement et régulièrement réalisée
- Décide de modifier les articles 6 et 7 des statuts de la Société comme suit :

Ajout du paragraphe suivant à l'article 6

« ARTICLE 6-Apports

[...]

*Aux termes des résolutions des décisions mixtes de l'Associé Unique du 5 juin
Aux termes des décisions mixtes de l'associé unique du 30 mai 2024, le capital social a été augmenté de 1 660 000 euros pour être porté de 153 000 euros à 1 813 000 euros par élévation de la valeur nominale des actions. Puis il a été réduit de 1 660 000 euros par diminution de la valeur nominale des actions pour être ramené à 153 000 euros. »*

« ARTICLE 7 - Capital social


Le capital social est fixé à la somme de 153.000 €, divisé en 1.000 actions d'une valeur nominale de 153 € chacune, toutes de même catégorie.»

DIXIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

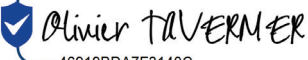
De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Pour la société CONSTRUCTA

DocuSigned by:
 PIETRI Jean-Baptiste
8BAC5F907191451...

2023

Comptes certifiés conformes
Le Président

DocuSigned by:

48919BDA7F3140C...

1964

COMPTES ANNUELS 2023

Sommaire:

BILAN ACTIF	4
BILAN PASSIF	5
COMPTE DE RESULTAT (partie 1)	6
COMPTE DE RESULTAT (partie 2)	7
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS.....	8
Chapitre 1 - Présentation de la société et faits marquants de l'exercice	8
1.1. Présentation de la société	8
1.2. Faits marquants de la société	8
Chapitre 2 – Principes, règles et méthodes comptables	9
2.1. Règles générales	9
2.2. Immobilisations corporelles et incorporelles	9
2.3. Immobilisations financières	10
2.4. Créances et Dettes	10
2.5. Engagement de retraite	11
2.6. Provisions.....	12
2.7. Disponibilités.....	12
Chapitre 3 – Tableaux de l'annexe	13
3.1. Tableau des immobilisations.....	13
3.2. Détail des amortissements	14
3.3. Liste des filiales et participations.....	14
3.4. Etat des échéances des créances et dettes.....	15
3.5. Provisions inscrites au bilan.....	16
3.6. Charges à payer.....	17
3.7. Produits à recevoir	17
3.8. Charges constatées d'avance.....	18
3.9. Produits constatés d'avance	18
3.10. Charges et produits exceptionnels.....	18
3.11. Ventilation de l'impôt	20
3.12. Effectif moyen.....	20
3.13. Engagements financiers	21
Chapitre 4 - Notes sur le bilan et le compte de résultat.....	22

4.1.	Capitaux propres.....	22
4.1.1.	Capital social	22
4.1.2.	Affectation du résultat.....	22
4.1.3.	Tableau de variation des capitaux propres.....	22
4.2.	Chiffre d'affaires	23
4.3.	Transfert de charges d'exploitation et financières	23
4.4.	Impôt sur les bénéfices – Intégration fiscale	23
Chapitre 5 – Autres informations.....		24
5.1.	Informations sur les dirigeants.....	24
5.1.1.	Rémunérations allouées aux dirigeants et aux membres des organes de direction.....	24
5.2.	Identité de la société mère consolidant les comptes de la société	24
5.3.	Evénements postérieurs à la clôture.....	24

1964

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

BILAN ACTIF

Rubriques	Brut	Amortissement	Net 2023	Net 2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	691 343	441 979	249 364	224 022
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	19 200		19 200	
Avances acomptes				
Total immobilisations incorporelles	710 543	441 979	268 564	224 022
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	40 887	40 887		619
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	40 887	40 887		619
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	9 653		9 653	9 653
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 729		12 729	11 931
Total immobilisations financières	22 382		22 382	21 584
ACTIF IMMOBILISE	773 812	482 866	290 947	246 225
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks				
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	1 803 576	117 000	1 686 576	1 749 084
Autres Créances	83 450		83 450	415 473
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des Créances	1 887 026	117 000	1 770 026	2 164 557
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	74 883		74 883	32 089
Total disponibilités et divers	74 883		74 883	32 089
Charges constatées d'avance	110 057		110 057	67 611
ACTIF CIRCULANT	2 071 967	117 000	1 954 967	2 264 257
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 845 779	599 866	2 245 913	2 510 482

1964

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

BILAN PASSIF

Rubriques			Net 2023	Net 2022
Situation nette				
Capital social ou individuel versé :	Dont	153 000	153 000	153 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			5 079	5 079
Écarts de réévaluation				
Réserve légale			15 300	15 300
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			257 824	257 824
Report à nouveau			(1 015 516)	(401 106)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			(645 167)	(614 410)
Total situation nette			(1 229 480)	(584 313)
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			(1 229 480)	(584 313)
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			46 000	78 000
Provisions pour charges				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			46 000	78 000
Dettes financières				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			72	
Emprunts et dettes financières divers			2 540 752	1 663 131
Total dettes financières			2 540 824	1 663 131
Dettes d'exploitation				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			329 763	632 927
Dettes fiscales et sociales			546 573	692 272
Total dettes d'exploitation			876 335	1 325 199
Dettes diverses				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			12 234	16 265
Total dettes diverses			12 234	16 265
Comptes de régularisation				
Produits constatés d'avance				12 200
DETTES			3 429 393	3 016 795
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			2 245 913	2 510 482

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Chapitre 1 - Présentation de la société et faits marquants de l'exercice

1.1. Présentation de la société

1964, créée en 1965, a pour objet social l'exploitation d'une agence de transactions immobilières et commerciales, de courtage, d'administration ou de gérance d'immeubles.

La durée de l'exercice est de 12 mois et s'étend sur la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 est de 2 245 913 euros. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de : (645 167) euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1.2. Faits marquants de la société

Néant

Chapitre 2 – Principes, règles et méthodes comptables

2.1. Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ont été établis selon les normes définies par le Plan Comptable Général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

2.2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux,
- à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise,
- à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

La méthode de ventilation par composant a été appliquée aux immobilisations, à l'exception de celles de faibles valeurs et/ou présentant une faible complexité.

1964

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Amortissement

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Immobilisations incorporelles : Linéaire – 1 à 5 ans

Agencements et aménagements : Linéaire – 10 à 20 ans

Mobilier : Linéaire – 5 à 10 ans

Matériel de bureau et informatique : Linéaire – 3 à 5 ans

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Par simplification, la durée d'amortissement retenue est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Test de dépréciations

Conformément aux dispositions du règlement CRC 2002-10, depuis le 1^{er} janvier 2005, la société doit réaliser un test de dépréciation lorsqu'un indice interne ou externe laisse penser qu'un élément d'actif incorporel ou corporel a pu perdre notablement de la valeur.

Dans le cas où la valeur actuelle (valeur la plus élevée entre la valeur d'usage et la valeur vénale) des immobilisations devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée, ramenant la valeur nette comptable à la valeur actuelle.

Lorsqu'une dépréciation est enregistrée, la base amortissable de l'élément déprécié est modifiée ainsi que son plan d'amortissement. Le plan d'amortissement est susceptible d'être à nouveau modifié si l'actif recouvre ultérieurement de sa valeur.

2.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

L'amortissement de ces frais accessoires est constaté par le biais d'un amortissement dérogatoire linéaire sur 5 ans.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.4. Créances et Dettes

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Au cours de l'exercice, les dettes et créances en devise sont comptabilisées au cours du jour de l'opération.

1964

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Les dettes et créances libellées en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date.

La différence de conversion est inscrite au bilan en poste « écart de conversion ». Une provision pour risque est comptabilisée si la conversion fait apparaître une perte latente non compensée.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

2.5. Engagement de retraite

Les engagements pour indemnité de départ à la retraite sont calculés selon différents critères dont les principaux sont :

- Ancienneté :

1/2 mois de salaire après 5 ans de présence,

1 mois de salaire après 10 ans de présence,

1,5 mois de salaire après 15 ans de présence,

2 mois de salaire après 20 ans de présence,

2,5 mois de salaire après 25 ans de présence,

3 mois de salaire après 30 ans de présence.

- Taux de progression prévisible du salaire (*) :

Salariés de - de 25 ans = 2,50 %

Salariés entre 25-29 ans = 2,50 %

Salariés entre 30-34 ans = 2,50 %

Salariés entre 35-39 ans = 2,00 %

Salariés entre 40-44 ans = 2,00 %

Salariés entre 45-49 ans = 2,00 %

Salariés entre 50-54 ans = 1,50 %

Salariés entre 55-59 ans = 1,50 %

Salariés de + de 60 ans = 1,50 %

- Taux d'actualisation : 3,50 %

- Taux de présence (*) :

Age à la date de calcul :

Non Cadre :

- > 30 ans : 21 %

- > 50 ans : 14 %

- > 55 ans : 7 %

- > 60 ans : 7 %

Cadre :

- > 25 ans : 7 %

- > 30 ans : 7 %

- > 40 ans : 7 %

- > 50 ans : 21 %

- > 55 ans : 7 %

1964

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Estimation des engagements pris en matière de retraite au 31.12.2023 : 38 005€

(*) Le taux de progression prévisible du salaire et le taux de présence sont établis par tranche d'âge et par catégorie (cadres, non cadres, et personnel de vente).

À la suite de l'entrée en vigueur de la nouvelle réforme de retraite, l'âge de départ à la retraite pris en compte dans le calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite est passé à 65 ans à partir de cette clôture.

2.6. Provisions

Les provisions sont comptabilisées dès lors qu'il apparaît un passif dont l'échéance ou le montant ne peut pas être déterminé de façon précise.

Le passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.7. Disponibilités

A la clôture de l'exercice, les disponibilités libellées en devises étrangères sont converties au dernier cours officiel publié à la date de clôture des comptes.

Chapitre 3 – Tableaux de l'annexe

3.1. Tableau des immobilisations

Rubriques	Valeur Brute début 2023	Augmentations	Diminutions	Valeur Brute fin 2023
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	810 568	103 516	203 541	710 543
Total des immobilisations incorporelles	810 568	103 516	203 541	710 543
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencement des constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installation générales, agencés, aménagements divers	3 187		3 187	
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique	40 887			40 887
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles	44 074		3 187	40 887
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	9 653			9 653
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	11 931	798		12 729
Total des immobilisations financières	21 584	798		22 382
TOTAL GENERAL	876 226	104 315	206 728	773 812

1964

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

3.2. Détail des amortissements

Rubriques	Valeur début 2023	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Valeur Brute fin 2023
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de développement.				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	586 546	57 412	201 979	441 979
Total des immobilisations incorporelles	586 546	57 412	201 979	441 979
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constructions.				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements, aménagements	2 567	319	2 886	
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	40 887			40 887
Emballages récupérables et divers				
Total des immobilisations corporelles	43 454	319	2 886	40 887
TOTAL GENERAL	630 001	57 730	204 865	482 866

3.3. Liste des filiales et participations

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur Comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals donnés	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
FINIMMO	153 000 €	32 846 €	2%	773	773				-1 088 €	

1964

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

3.4. Etat des échéances des créances et dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	12 729		12 729
Total actif immobilisé	12 729		12 729
Clients douteux ou litigieux	140 400	140 400	
Autres créances clients	1 663 176	1 663 176	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	149	149	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 309	2 309	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	66 389	66 389	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	3 766	3 766	
Total actif circulant	1 876 188	1 876 188	
Charges constatées d'avance	110 057	110 057	
TOTAL GENERAL	1 998 974	1 986 246	12 729
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à un an maxi	72	72		
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à + d'un an				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	329 763	329 763		
Personnel et comptes rattachés	117 280	117 280		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	119 111	119 111		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	300 962	300 962		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	9 220	9 220		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	2 540 752	2 540 752		
Autres dettes	12 234	12 234		
Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	3 429 393	3 429 393		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés				

3.5. Provisions inscrites au bilan

Nature des provisions	Montant Début 2023	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à fin 2023
			Utilisées au cours de l'exercice	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
Dont majorations exceptionnelles de 30%						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions règlementées						
Total des provisions règlementées						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
Autres provisions pour risques et charges	78 000				32 000	46 000
Total des provisions pour risques et charges	78 000				32 000	46 000
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisation de titres mis en équivalence						
Sur immobilisation de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients	117 000					117 000
Autres provisions dépréciations						
Total des provisions pour dépréciation	117 000					117 000
TOTAL GENERAL	195 000				32 000	163 000

3.6. Charges à payer

Nature des charges	2023	2022
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	72	
Emprunts et dettes financières divers	105 091	
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Total dettes financières	105 163	
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	118 530	439 795
Dettes fiscales et sociales	161 936	237 012
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total dettes d'exploitation	385 629	676 807
TOTAL GENERAL	385 629	676 807

3.7. Produits à recevoir

Produits à recevoir	2023	2022
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Total immobilisations financières		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	635 503	462 420
Autres créances		8 623
Total créances	635 503	471 043
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total disponibilités et divers		
Autres		
Total autres		
TOTAL GENERAL	635 503	471 043

3.8. Charges constatées d'avance

Nature des charges	2023	2022
Charges d'exploitation	110 057	67 611
TOTAL GENERAL	110 057	67 611

3.9. Produits constatés d'avance

Nature des produits	2023	2022
Produits d'exploitation		12 200
TOTAL GENERAL		12 200

3.10. Charges et produits exceptionnels

Nature des charges Exceptionnelles	2023	2022
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion :		
Pénalités sur marchés		
Pénalités et amendes fiscales et pénales		
Dons, libéralités		
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
Subventions accordées		
Rappels d'impôts		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		4 691
Total charges exceptionnelles sur opérations de gestion		4 691
Charges sur exercices antérieurs		1 490
VNC Immobilisations incorporelles	1 562	91
VNC Immobilisations corporelles	301	
VNC Immobilisations financières		
VNC Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
Total valeur comptable des éléments d'actifs cédés	1 863	91
Malis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Malis provenant du rachat de titres propres		
Charges exceptionnelles diverses		
Total autres charges exceptionnelles		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		
TOTAL GENERAL	1 863	6 271

Nature des produits exceptionnels	2023	2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Débits et pénalités perçus sur achats et ventes		
Libéralités reçues		
Rentrées sur créances amorties		
Subventions d'équilibre		
Dégrèvements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		66
Total produits exceptionnels sur opérations de gestion		66
Produits sur exercices antérieurs		
Produits des cessions d'éléments d'actif		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
Total produits des cessions d'éléments d'actif		
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat		
Autres produits exceptionnels		
Bonis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Bonis provenant de rachat ou de ventes de titres propres		
Produits exceptionnels divers		
Total autres produits exceptionnels		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL GENERAL		66

3.11. Ventilation de l'impôt

	Résultat courant (hors exceptionnel)	Résultat exceptionnel	Total
Résultat	(643 304)	(1 863)	(645 167)
Réintégrations – Déductions	504		504
Résultat fiscal avant impôt	(642 800)	(1 863)	(644 663)
Déficit imputés			
Base imposable			
Impôt sur les sociétés 15%			
Impôt sur les sociétés 25%			
Impôt sur les sociétés 31%			
Contribution 3.3%			
Réduction impôt mécénat			
Réduction impôt apprentissage			
Total charge d'Impôt sur les Sociétés			
Total impôt dû			

A compter du 1^{er} janvier 2002, la société est intégrée fiscalement au groupe Victoire Holding. La nouvelle convention d'intégration fiscale signée le 1^{er} décembre 2023, prévoit le principe général de la neutralité consistant à ce que soit mis à la charge des filiales par la société mère, le montant des impôts directs dont les filiales auraient dû s'acquitter envers le Trésor Public si elles n'étaient pas devenues membres du groupe intégré.

3.12. Effectif moyen

Catégories	Effectif moyen salarié	
	2023	2022
TOTAL GENERAL	13	21

1964

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

3.13. Engagements financiers

Engagements donnés		Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals :	- Néant						
Cautions :	- Néant						
Garanties :	- Néant						
Autres :	- Néant						
TOTAL GENERAL							

Engagements reçus		Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals :	- GALIAN ASSURANCES GARANTIE FINANCIERE TRANSACTION IMMOBILIERE	120 000					120 000
Cautions :	- Néant						
Garanties :	- Néant						
Autres :	- Néant						
TOTAL GENERAL		120 000					120 000

Chapitre 4 - Notes sur le bilan et le compte de résultat

4.1. Capitaux propres

4.1.1. Capital social

Le capital social se compose de 1 000 actions d'une valeur nominale de 153 euros.

4.1.2. Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2023.

Origines	Montant
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice précédent	(401 106)
Résultat de l'exercice précédent	(614 410)
Prélèvement sur les réserves	
TOTAL	(1 015 516)
Affectations	
Réserve légale	
Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartitions	
Report à nouveau	(1 015 516)
TOTAL GENERAL	(1 015 516)

4.1.3. Tableau de variation des capitaux propres

Capitaux propres	01/01/2023	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Capital social	153 000			153 000
Prime	5 079			5 079
Réserves légales	15 300			15 300
Autres réserves	257 824			257 824
Report à nouveau	(401 106)	(614 410)		(1 015 516)
Résultat de l'exercice	(614 410)	614 410	645 167	(645 167)
TOTAL GENERAL	(584 313)		645 167	(1 229 480)

4.2. Chiffre d'affaires

- Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Etranger	TOTAL
Vente de marchandises			
Vente de biens			
Vente de services	2 401 308		2 401 308
TOTAL GENERAL	2 401 308		2 401 308

4.3. Transfert de charges d'exploitation et financières

	Eléments exploitation	Eléments financiers
REFACT CTA	600	
OPCO FORMATION	6 217	
CHARGES DE PERSONNEL	4 450	
MUTUELLE	20 566	
TOTAL GENERAL	31 833	

4.4. Impôt sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2002, la société est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale dont la tête du groupe est SAS VICTOIRES HOLDING.

Une nouvelle convention d'intégration fiscale a été signée en date du 1er décembre 2023 entre la société mère Victoires Holding et ses filiales.

1964

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Chapitre 5 – Autres informations

5.1. Informations sur les dirigeants

5.1.1. Rémunérations allouées aux dirigeants et aux membres des organes de direction

Néant

5.2. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
BELLECHASSE SIREN : 332 235 423	SAS	3 697 500	134, bd Haussmann 75008 PARIS
VICTOIRES HOLDING SIREN : 379 495 195	SAS	910 525	134, bd Haussmann 75008 PARIS

Palier consolidé dépôt volontaire BELLECHASSE SAS 134, Bd Haussmann 75008 PARIS

Palier consolidé Obligatoire VICTOIRES HOLDING SAS 134, Bd Haussmann 75008 PARIS

5.3. Evénements postérieurs à la clôture

Néant